



MAIRIE de VELAUX

**Ville de VELAUX**

Hôtel de Ville, 997 avenue Jean Moulin, 13880 VELAUX

Tél : 04 42 87 73 73 / Fax : 04 42 87 73 74

DOSSIER :

# ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VELAUX (13)

## PHASE APPROBATION

PIECE N° :

TITRE :

**5g**

**ALIGNEMENT**

## DATES DE PROCEDURE :

Plan d'Occupation des Sols approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	26/12/01
Plan d'Occupation des Sols mis à jour par Arrêté Préfectoral du :	09/07/02
Plan d'Occupation des Sols mis à jour par Arrêtés Municipaux du :	16/12/05
Révision Simplifiée du POS approuvée par Délibération du Conseil Municipal du :	16/12/05
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrite par Délibération du Conseil Municipal du :	02/10/09
Débat sur les orientations générales du PADD lors du Conseil Municipal du :	04/10/2012 et 26/02/2015
Projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du :	28/05/15
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	28/12/15

**Atelier Pierre MARINO, Architecture & Urbanisme**

4 rue des Tanneurs, 83490 LE MUY, Tel : 04.94.81.80.83 - Fax : 04.94.45.14.61

Email : atelierp.marino@wanadoo.fr

**AtM**  
Atelier MARINO

Nombre :

Séance du 12 Février 2007

de conseillers 29  
de présents 25  
de votants 28

DATE CONVOCATION

29 janvier 2007

Objet

PLAN D'ALIGNEMENT  
SITUE SUR L'AVENUE DE  
LOMBARDIE

L'an deux mille sept et le douze février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre MAGGI.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BALESTRIERI - BOULANGER - BOURDON - CARLO E - CARLO JO - CUENIN - DEBARGE - DEMIGNEUX - FALZOI - FAYMAN - FOURNIER - GENTY - GODARD - GOUD - HEBERT - ICARD - MAGGI - MALET - MONET - MONTBLANC - MOREAU - NICOLINI - POITEVIN - SOLER - VARGAS.

Membres excusés ayant donné procuration : Madame et Messieurs BONNERIC - JOLY - VIDAL qui ont donné respectivement procuration à Messieurs FAYMAN - MAGGI - GENTY

Membres absents : Monsieur D'ERVIN

Monsieur Michel FAYMAN, Adjoint à l'Urbanisme

INFORME que compte tenu des différents projets d'urbanisation privés qui longent l'avenue de Lombardie côté sud, la commune a décidé de préciser la limite de l'alignement public bornant cette voie.

INFORME qu'à cet effet, un plan d'alignement a été établi par un géomètre.

PRECISE que pour rendre ce plan opposable, une enquête publique doit être effectuée.

DEMANDE au Conseil Municipal :

- d'approuver le projet de plan d'alignement cité ci-dessus
- de décider la mise à enquête publique de ce projet.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur FAYMAN, à l'unanimité, adopte les présentes propositions.



POUR EXTRAIT CONFORME



Transmis en S/Préf. le : 20 février 2007  
Affiché le : 27 février 2007

Nombre :

Séance du 12 Février 2007

de conseillers 29  
de présents 25  
de votants 28

DATE CONVOCATION

29 janvier 2007

Objet

PLAN D'ALIGNEMENT  
SITUE SUR L'AVENUE DE  
LOMBARDIE

L'an deux mille sept et le douze février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre MAGGI.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BALESTRIERI - BOULANGER - BOURDON - CARLO E - CARLO JO - CUENIN - DEBARGE - DEMIGNEUX - FALZOI - FAYMAN - FOURNIER - GENTY - GODARD - GOUD - HEBERT - ICARD - MAGGI - MALET - MONET - MONTBLANC - MOREAU - NICOLINI - POITEVIN - SOLER - VARGAS.

Membres excusés ayant donné procuration : Madame et Messieurs BONNERIC - JOLY - VIDAL qui donné respectivement procuration à Messieurs FAYMAN - MAGGI - GENTY

Membres absents : Monsieur D'ERVIN

Monsieur Michel FAYMAN, Adjoint à l'Urbanisme

INFORME que compte tenu des différents projets d'urbanisation privés qui longent l'avenue de Lombardie côté sud, la commune a décidé de préciser la limite de l'alignement public bornant cette voie.

INFORME qu'à cet effet, un plan d'alignement a été établi par un géomètre.

PRECISE que pour rendre ce plan opposable, une enquête publique doit être effectuée.

DEMANDE au Conseil Municipal :

- d'approuver le projet de plan d'alignement cité ci-dessus
- de décider la mise à enquête publique de ce projet.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur FAYMAN, à l'unanimité, adopte les présentes propositions.



POUR EXTRAIT CONFORME



Transmis en S/Préf. le : 20 février 2007  
Affiché le : 27 février 2007

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VELAUX

DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Nombre :

Séance du 24 Septembre 2007

de conseillers 29  
de présents 25  
de votants 27

DATE CONVOCATION

14 septembre 2007

Objet

ETABLISSEMENT D'UN  
PLAN D'ALIGNEMENT  
AVENUE DE LOMBARDIE

L'an deux mille sept et le vingt quatre Septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre MAGGI.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BOULANGER – BOURDON – CARLO E – CARLO JC – CUENIN – DEBARGE – DEMIGNEUX – FALZOI – FAYMAN – FOURNIER – GENTY – GODARD – GOUD – HEBERT – ICARD – JOLY – MAGGI – MALET – MONTBLANC – MOREAU – NICOLINI – POITEVIN – SOLER – VARGAS - VIDAL

Membres excusés ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs BONNERIC – MONET ont donné respectivement procuration à Messieurs FAYMAN – DEBARGE

Membres absents : Messieurs BALESTRIERI – D'ERVIN

Monsieur Michel FAYMAN, adjoint à l'Urbanisme,

RAPPELLE à l'Assemblée Délibérante que la commune de Velaux par décision du Conseil Municipal en date du 12 février 2007 a décidé la mise à enquête publique le projet du plan d'alignement situé sur l'avenue de Lombardie, pour prendre en compte les différents projets d'urbanisation privés qui longent cette voie, côté sud.

INDIQUE que Monsieur LEROY Michel, Expert Immobilier auprès de la Cour d'Appel et du Tribunal Administratif a été nommé Commissaire Enquêteur par la commune. L'enquête publique s'est déroulée au Service Urbanisme de la mairie de Velaux du lundi 25 juin 2007 au mardi 10 juillet 2007 inclus.

PRECISE que le Commissaire Enquêteur a rendu son rapport le 31 juillet 2007 et a émis un avis favorable à la proposition.

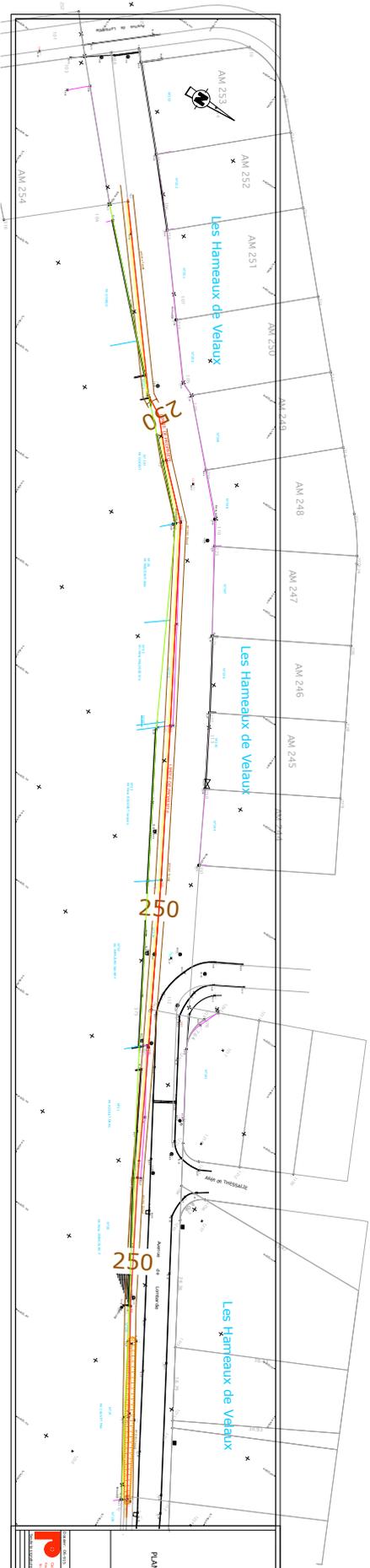
DEMANDE en conséquence au Conseil Municipal de se prononcer sur l'établissement d'un plan d'alignement situé sur l'avenue de Lombardie.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur Michel FAYMAN, se prononce favorablement, à l'UNANIMITE, sur ce projet de plan d'alignement.



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
Jean-Pierre MAGGI



**COMMUNE DE VELAUX**  
 QUARTIER CHIMIEUR BIÈRE  
 Section AM

**ETAT DES LIEUX**  
**PLAN D'ALIGNEMENT du 20/12/2007**

	Alignement des façades des bâtiments existants
	Alignement des façades des bâtiments à construire
	Alignement des façades des bâtiments à démolir
	Alignement des façades des bâtiments à restaurer
	Alignement des façades des bâtiments à reconstruire

Échelle: 1:200  
 Date: 20/12/2007

Le présent document est le résultat de la consultation de la base de données cadastrales de la commune de Velaux.